

DELIBERATION
N°2016-51 du 05 juillet 2016

OBJET - Rapport annuel 2015 du délégataire du
Cinéma Art et Essai « Eden Studio »

Rapporteur : Alain FARDELLA

Le 05 juillet 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 juin 2016 en la salle Saint PAUL à Villard Saint Pancrace, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 7

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRZYKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :

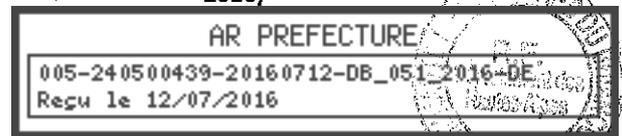
- Mme Nicole GUERIN à M. Bruno DAVANTURE
- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
- M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON
- M. Thierry BOUCHIÉ à M. Jean-Michel REYMOND

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion des salles de cinéma classées « Art et Essai »,

Vu le contrat de Délégation de Service Public, en date du 28 septembre 2010, confiant la gestion de la salle de cinéma classée « Art et Essai » « Eden Studio » à la MJC- Centre social du Briançonnais, pour une durée de 5 ans, du 2 octobre 2010 au 1^{er} octobre 2015, contrat prolongé le 22 juin 2015 de 6 mois, soit jusqu'au 1^{er} avril 2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1411-3,

Vu le Rapport Annuel 2015 du Délégué reçu en date du 30 mai 2016,



Considérant que le rapport a été présenté lors de la Commission Culture et Patrimoine et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 22 juin 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- Prend acte de la présentation du Rapport Annuel 2015 du délégataire du service Public de gestion de la salle de cinéma « Art et Essai » « Eden Studio ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage :